

FNB de dividendes mondiaux Q TD (TQGD)

535907
(08/25)

Fonds négociés en bourse TD Rapport financier intermédiaire

Période close le 30 juin 2025



Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Le rapport financier intermédiaire non audité ci-joint a été préparé par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »), en sa qualité de gestionnaire du Fonds. Il incombe au gestionnaire d'assurer l'intégrité, l'objectivité et la fiabilité des données présentées. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le gestionnaire choisit les méthodes comptables appropriées, formule des jugements et effectue des estimations conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board, notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le gestionnaire est aussi chargé d'élaborer des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière, ainsi que de protéger tous les biens du Fonds.

Il appartient au conseil d'administration de GPTD d'examiner et d'approuver les états financiers, tout en s'assurant que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière.

Au nom de GPTD, gestionnaire du Fonds.



Bruce Cooper
Administrateur et
chef de la direction
Le 14 août 2025



Maisie Ho
Administratrice et
chef des finances
Le 14 août 2025

FNB de dividendes mondiaux Q TD

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)
Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 (non audité)

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actif courant		
Placements	409 828 \$	326 228 \$
Trésorerie	2 320	588
Intérêts et dividendes à recevoir	719	876
Souscriptions à recevoir	0	0
Montants à recevoir pour les ventes de placements	17	31
	412 884	327 723
Passif		
Passif courant		
Passifs dérivés (note 3)	0	0
Charges à payer	0	0
Rachats à payer	0	0
Distributions à payer	1 089	891
Montants à payer pour les achats de placements	344	60
	1 433	951
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	411 451 \$	326 772 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par catégorie (note 5)	411 451 \$	326 772 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de catégorie	20,73 \$	20,17 \$

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (non audité)

	2025	2024
Revenus		
Gain (perte) net sur placements et dérivés		
Revenus de dividendes	8 918 \$	4 401 \$
Intérêts aux fins de distributions	12	8
Gain (perte) net réalisé	9 808	9 550
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	175	8 466
Gain (perte) net sur placements et dérivés	18 913	22 425
Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets	(38)	1
Revenus de prêts de titres	20	18
Autre revenu	101	111
Total des revenus (pertes)	18 996	22 555
Charges (note 6)		
Frais de gestion	814	395
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Frais d'intérêts	3	1
Coûts de transaction	217	154
Total des charges avant les renonciations	1 035	551
Moins les charges visées par une renonciation	(3)	(1)
Total des charges nettes	1 032	550
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables avant impôts	17 964	22 005
Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	(1 293)	(687)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	16 671 \$	21 318 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par catégorie	16 671 \$	21 318 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de catégorie	0,91 \$	2,14 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (non audité)

	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	326 772 \$	120 476 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	16 671	21 318
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(6 146)	(3 394)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	81 042	92 295
Réinvestissement des distributions	0	0
Rachat de parts rachetables	(6 888)	0
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	74 154	92 295
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	84 679	110 219
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	411 451 \$	230 695 \$
Transactions sur parts rachetables		
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	16 200	7 100
Parts rachetables émises	4 000	5 150
Parts rachetables émises au réinvestissement	0	0
Parts rachetables regroupées*	0	0
Parts rachetables rachetées	(350)	0
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	19 850	12 250
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	18 351	9 957

* Les parts rachetables émises au réinvestissement sont immédiatement regroupées avec les parts détenues avant distribution.

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (non audité)

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	16 671 \$	21 318 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte latent de change sur trésorerie	(2)	0
(Gain) perte net réalisé	(9 808)	(9 550)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente	(175)	(8 466)
Achats de placements et de dérivés	(216 427)	(184 603)
Produit de la vente, du remboursement et de l'échéance de placements et de dérivés	143 108	91 896
(Augmentation) diminution des intérêts et dividendes à recevoir	157	(250)
Augmentation (diminution) des charges à payer	0	5
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(66 476)	(89 650)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(5 948)	(3 087)
Produit de l'émission de parts rachetables	81 042	93 146
Montants versés au rachat de parts rachetables	(6 888)	0
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	68 206	90 059
Gain (perte) latent de change sur trésorerie	2	0
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 730	409
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	588	571
Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de la période	2 320 \$	980 \$
Intérêts servant aux distributions reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	12 \$	8 \$
Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	7 782 \$	3 465 \$

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FNB de dividendes mondiaux Q TD

Inventaire du portefeuille (en milliers, sauf le nombre d'actions ou de parts/
la valeur nominale) au 30 juin 2025 (non audité)

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
Australie – 1,0 %			
201 205	Fortescue Limited	3 767 \$	2 749 \$
42 333	Origin Energy Limited	394	409
50 494	Woodside Energy Group Limited	1 090	1 067
		5 251	4 225
Autriche – 0,1 %			
3 651	Verbund AG	406	381
Bermudes – 0,1 %			
810	Everest Group Limited	419	376
Canada – 2,5 %			
4 313	Banque Canadienne Impériale de Commerce	304	417
9 304	Canadian Natural Resources Limited	374	398
6 211	Enbridge Inc.	331	383
7 494	Great-West Lifeco Inc.	325	388
10 235	Keyera Corporation	411	456
9 088	Société Financière Manuvie	349	396
11 177	Open Text Corporation	414	445
7 759	Power Corporation du Canada	336	413
149 349	TELUS Corporation	3 266	3 266
5 712	La Banque de Nouvelle-Écosse	387	430
375 993	Whitecap Resources Inc.	3 271	3 440
		9 768	10 432
Chine – 0,3 %			
567 700	Yangzijiang Shipbuilding Holdings Limited	1 395	1 350
Danemark – 1,4 %			
813	A.P. Moller – Maersk AS, catégorie A	2 067	2 042
1 329	A.P. Moller – Maersk AS, catégorie B	3 391	3 360
7 584	Danske Bank AS	327	420
		5 785	5 822
Finlande – 1,1 %			
135 897	Fortum Oyj	3 284	3 459
55 256	Nokia Oyj	308	390
22 338	Nordea Bank Abp	379	451
		3 971	4 300
France – 2,8 %			
6 088	AXA SA	303	406
6 706	Bouygues SA	318	413
143 151	Carrefour SA	3 218	2 745
139 883	Engie SA	3 157	4 464
11 048	Klepierre SA	492	592
11 524	La Française des Jeux	601	615
31 100	Renault SA	2 107	1 949
2 018	Vinci SA	314	404
		10 510	11 588
Allemagne – 1,7 %			
6 168	BASF SE	406	414
5 029	Bayerische Motoren Werke AG, priv.	615	566
35 753	Deutsche Lufthansa AG	326	411
47 764	Evonik Industries AG	1 433	1 339
45 647	Mercedes-Benz Group AG	4 069	3 633
2 731	Volkswagen AG, priv.	352	392
		7 201	6 755

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
Hong Kong – 1,5 %			
20 490	Hang Seng Bank Limited	397 \$	419 \$
950 737	HKT Trust and HKT Limited	1 578	1 937
731 736	SITC International Holdings Company Limited	3 079	3 199
568 181	WH Group Limited	607	745
		5 661	6 300
Irlande – 0,7 %			
940	Accenture PLC, catégorie A	400	383
20 910	Bank of Ireland Group PLC	286	405
8 549	TE Connectivity PLC	1 739	1 968
		2 425	2 756
Italie – 1,9 %			
117 065	Banca Mediolanum SpA	2 674	2 741
258 255	Banco BPM SpA	2 938	4 100
33 298	BPER Banca SpA	409	412
72 615	Intesa Sanpaolo SpA	403	569
		6 424	7 822
Japon – 7,4 %			
29 100	Astellas Pharma Inc.	410	389
73 200	Canon Inc.	3 004	2 897
176 400	Daiwa Securities Group Inc.	1 699	1 707
169 500	Isuzu Motors Limited	3 080	2 931
14 500	Japan Airlines Company Limited	331	403
203 300	JFE Holdings Inc.	3 673	3 221
76 900	Komatsu Limited	3 040	3 441
55 600	Mitsubishi Chemical Holdings Corporation	400	398
8 700	Mitsui O.S.K. Lines Limited	377	396
12 400	Nippon Steel Corporation	361	320
66 900	Nippon Yusen KK	3 149	3 279
398 600	Nomura Holdings Inc.	3 352	3 585
21 500	Obayashi Corporation	363	444
176 900	Ono Pharmaceutical Company Limited	2 984	2 605
33 900	SCREEN Holdings Company Limited	3 392	3 766
14 900	Subaru Corporation	366	354
13 900	Toyota Tsusho Corporation	345	429
		30 326	30 565
Pays-Bas – 2,1 %			
113 647	ABN AMRO Bank NV, CIAÉ	2 715	4 230
13 862	ING Groep NV	301	413
6 027	NN Group NV	394	545
10 951	NXP Semiconductors NV	3 215	3 265
		6 625	8 453
Norvège – 1,2 %			
119 453	Aker BP ASA	3 761	4 152
12 846	Equinor ASA	433	442
6 069	SalMar ASA	425	358
		4 619	4 952
Singapour – 1,0 %			
550 700	Genting Singapore Limited	416	422
496 600	Singapore Airlines Limited	3 324	3 708
		3 740	4 130
Espagne – 1,0 %			
12 490	Aena SME SA	412	453
765 026	Banco de Sabadell SA	3 229	3 312
22 926	Repsol SA	419	457
		4 060	4 222

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
Suède – 1,0 %			
4 357	Evolution AB	406 \$	469 \$
20 578	H&M Hennes & Mauritz AB, catégorie B	404	392
90 708	Swedbank AB, catégorie A	3 186	3 253
		3 996	4 114
Suisse – 2,5 %			
268 373	Amcor PLC	3 539	3 365
4 223	Julius Baer Group Limited	423	388
10 215	Kuehne + Nagel International AG	3 461	3 006
2 714	Novartis AG	390	447
629	Roche Holding AG, sans droit de vote	258	279
2 477	SGS SA	324	342
368	Swiss Life Holding AG	375	506
4 409	Swiss Re AG	873	1 037
984	Zurich Insurance Group AG	821	935
		10 464	10 305
Royaume-Uni – 3,3 %			
6 490	Admiral Group PLC	407	397
358 366	BP PLC	2 396	2 451
6 383	British American Tobacco PLC	417	413
23 288	CNH Industrial NV	355	412
330 673	HSBC Holdings PLC	3 940	5 452
100 515	Legal & General Group PLC	434	479
33 525	Phoenix Group Holdings PLC	302	413
4 705	Rio Tinto PLC	413	373
283 247	Vodafone Group PLC	363	412
301 151	WPP PLC	3 159	2 886
		12 186	13 688
États-Unis – 65,0 %			
22 209	AbbVie Inc.	5 158	5 625
4 164	Alexandria Real Estate Equities Inc.	396	413
13 458	Alphabet Inc., catégorie A	3 266	3 236
9 403	Alphabet Inc., catégorie C	2 302	2 276
56 501	Altria Group Inc.	3 690	4 520
19 139	American Financial Group Inc.	3 311	3 296
10 980	Amgen Inc.	4 225	4 183
126 646	Annaly Capital Management Inc.	3 427	3 252
59 453	Apple Inc.	16 131	16 644
4 843	Archer-Daniels-Midland Company	361	349
138 713	AT&T Inc.	3 763	5 478
10 570	Automatic Data Processing Inc.	3 758	4 448
34 512	Best Buy Company Inc.	3 498	3 161
2 106	Blackstone Inc.	434	430
11 983	Broadcom Inc.	2 905	4 507
24 639	Chevron Corporation	5 285	4 814
64 104	Cisco Systems Inc.	4 617	6 069
6 214	Citizens Financial Group Inc.	301	380
12 082	CME Group Inc., catégorie A	3 582	4 544
8 161	Comcast Corporation, catégorie A	419	397
83 311	Conagra Brands Inc.	2 593	2 327
5 766	Corning Inc.	318	414
3 199	Crown Castle Inc.	478	448
42 268	CVS Health Corporation	3 808	3 978
1 473	Darden Restaurants Inc.	339	438
25 830	Dell Technologies Inc., catégorie C	3 441	4 321
1 232	Dick's Sporting Goods Inc.	290	333
87 673	Dow Inc.	5 092	3 168
43 677	Edison International	3 480	3 075
684	Eli Lilly & Company	754	728

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
2 200	EOG Resources Inc.	369 \$	359 \$
4 771	Eversource Energy	401	414
8 714	Exelon Corporation	477	516
2 465	Exxon Mobil Corporation	361	363
39 923	Fidelity National Financial Inc.	2 739	3 054
64 323	Fifth Third Bancorp	3 096	3 610
269 180	Ford Motor Company	4 142	3 985
51 903	Gaming and Leisure Properties Inc.	3 334	3 306
22 896	General Mills Inc.	1 774	1 619
27 331	Gilead Sciences Inc.	4 025	4 135
139 976	Healthpeak Properties Inc.	3 411	3 344
138 712	Hewlett Packard Enterprise Company	3 834	3 871
96 811	HP Inc.	3 968	3 231
16 502	Huntington Bancshares Inc.	302	377
1 138	Illinois Tool Works Inc.	386	384
15 429	International Business Machines Corporation	4 157	6 206
7 684	Invitation Homes Inc.	376	344
23 450	Johnson & Johnson	5 073	4 888
4 411	JPMorgan Chase & Company	1 298	1 745
8 144	Juniper Networks Inc.	398	444
12 216	Kenvue Inc.	345	349
15 623	KeyCorp	307	371
1 738	Kimberly-Clark Corporation	312	306
10 249	Kinder Morgan Inc.	317	411
340	KLA Corporation	302	416
6 946	Las Vegas Sands Corporation	382	412
632	Lockheed Martin Corporation	416	399
43 303	LyondellBasell Industries NV, catégorie A	4 658	3 419
42 277	Merck & Company Inc.	5 444	4 567
6 837	Meta Platforms Inc., catégorie A	5 187	6 886
21 160	MetLife Inc.	2 270	2 322
28 308	Microsoft Corporation	14 827	19 213
4 757	Molson Coors Beverage Company, catégorie B	349	312
428	Monolithic Power Systems Inc.	398	427
2 208	NetApp Inc.	290	321
98 701	NVIDIA Corporation	12 490	21 278
4 097	Omnicom Group Inc.	393	402
3 512	ONEOK Inc.	389	391
7 550	Otis Worldwide Corporation	972	1 020
27 533	PACCAR Inc.	3 795	3 571
18 994	Paychex Inc.	3 372	3 770
24 257	PepsiCo Inc.	4 417	4 370
127 184	Pfizer Inc.	4 995	4 207
23 420	Philip Morris International Inc.	3 573	5 820
2 526	Phillips 66	388	411
31 371	Principal Financial Group Inc.	3 271	3 400
24 122	Prudential Financial Inc.	3 724	3 536
1 350	Qualcomm Inc.	280	293
5 223	Realty Income Corporation	398	411
8 564	Schlumberger NV	388	395
16 803	Seagate Technology Holdings PLC	2 131	3 309
16 031	Simon Property Group Inc.	3 265	3 517
900	Snap-on Inc.	353	382
3 563	Sysco Corporation	400	368
2 489	T. Rowe Price Group Inc.	374	328
3 054	Target Corporation	390	411
18 601	The Clorox Company	3 280	3 048
1 622	The Hershey Company	393	367
91 731	The Kraft Heinz Company	3 863	3 232
13 973	The PNC Financial Services Group Inc.	3 008	3 554

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
1 511	The Procter & Gamble Company	332 \$	329 \$
5 254	U.S. Bancorp	305	324
27 366	United Parcel Service Inc., catégorie B	4 700	3 769
973	UnitedHealth Group Inc.	393	414
2 057	Valero Energy Corporation	382	377
73 421	Verizon Communications Inc.	4 135	4 335
9 224	VICI Properties Inc.	396	410
1 732	Visa Inc., catégorie A	808	839
4 450	W.P. Carey Inc.	354	379
540	Watsco Inc.	319	325
3 864	Wells Fargo & Company	327	422
		243 900	267 292
	Coûts de transaction	(264)	
	TOTAL DES TITRES		
	EN PORTEFEUILLE – 99,6 %	378 868 \$	409 828 \$
	TOTAL DU PORTEFEUILLE		409 828 \$

*Note : Les pourcentages indiqués correspondent
au rapport entre la juste valeur des placements et
l'actif net à la clôture de la période.*

Rapport financier intermédiaire – Notes propres au Fonds (non audité)

Le Fonds

I) Le Fonds a été créé le 29 octobre 2019 et a commencé ses activités le 20 novembre 2019. Les parts du Fonds sont offertes à la Bourse de Toronto (« TSX ») depuis le 26 novembre 2019. Le symbole du Fonds à la TSX est TQGD.

II) GPTD est le fiduciaire, le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le promoteur du Fonds.

III) La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien.

IV) L'objectif de placement du Fonds est de réaliser un revenu et une croissance modérée du capital en investissant principalement dans des titres de participation donnant droit à des dividendes et d'autres instruments productifs de revenu d'émetteurs situés partout dans le monde, ou d'obtenir une exposition à ces titres. Afin d'atteindre cet objectif, le Fonds a recours à une stratégie quantitative axée sur les actions ordinaires et privilégiées, ainsi que sur les fiducies de placement immobilier pour repérer des titres dont le rendement en dividendes est supérieur à la moyenne ou des émetteurs qui devraient verser des dividendes croissants au fil du temps, ou pour optimiser l'exposition à ceux-ci. La stratégie quantitative axée sur les actions consiste à sélectionner des titres au moyen de règles mathématiques ou d'algorithmes. Le Fonds peut également investir dans d'autres fonds négociés en bourse.

V) Au 30 juin 2025, GPTD, les membres du groupe de GPTD et les fonds gérés par GPTD détenaient 16,5 % (14,6 % au 31 décembre 2024) de l'actif net du Fonds.

VI) Au 30 juin 2025, le cours de clôture du TQGD était de 20,74 \$.

Frais de gestion (%) (note 6)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (hors TPS et TVH)

Le taux des frais de gestion annuel est de 0,40 %.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect (en milliers) (notes 3 et 6)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024

	2025	2024
Total des commissions de courtage	217 \$	154 \$
Commissions payées à des parties liées	1	0
Accords de paiement indirect	0	0

Pertes fiscales reportées (en milliers) (note 7)

Au 31 décembre 2024

Aucune perte fiscale reportée pour le Fonds.

Titres prêtés (note 3)

I) REVENUS DE PRÊTS DE TITRES

Le rapprochement du montant brut provenant des opérations de prêts de titres avec les revenus de prêts de titres du Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après :

	Montant (en milliers)		Pourcentage du montant total (%)	
	2025	2024	2025	2024
Revenus de prêts de titres bruts	26 \$	23 \$	100,0	100,0
Rémunération du placeur pour compte – The Bank of New York Mellon	(6)	(5)	(22,9)	(22,1)
Revenus de prêts de titres du Fonds avant remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	20	18	77,1	77,9
Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	0	(1)	(0,4)	(3,8)
Revenus de prêts de titres nets	20 \$	17 \$	76,7	74,1

II) TITRES PRÊTÉS ET GARANTIES DÉTENUES (en milliers)

Le tableau ci-après présente l'ensemble des titres prêtés et des garanties détenues par le Fonds au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

	30 juin 2025	31 déc. 2024
Juste valeur des titres prêtés	24 899 \$	7 332 \$
Juste valeur des garanties détenues	26 299	8 005

Les garanties sont détenues sous forme d'obligations du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux et d'administrations municipales du Canada ou de sociétés canadiennes, et ne figurent pas dans les états de la situation financière.

Gestion des risques financiers (notes 3, 4 et 8)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

I) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Non significatif pour le Fonds.

II) RISQUE DE CHANGE

Les tableaux ci-après indiquent les devises (autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds) auxquelles le Fonds était exposé au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, y compris le capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Ils présentent également l'incidence possible sur l'actif net du Fonds d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du taux de change entre la monnaie fonctionnelle du Fonds et les autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de ceux présentés dans l'analyse de sensibilité approximative et l'écart peut être important.

Devises (en milliers)	Instruments financiers*	Contrats de change à terme*	Exposition totale	Incidence sur l'actif net
30 juin 2025				
Dollar australien	4 226 \$	0 \$	4 226 \$	211 \$
Livre sterling	13 393	0	13 393	670
Couronne danoise	5 825	0	5 825	291
Euro	40 880	0	40 880	2 044
Dollar de Hong Kong	6 302	0	6 302	315
Shekel israélien	10	0	10	1
Yen japonais	30 692	0	30 692	1 535
Dollar néo-zélandais	3	0	3	0
Couronne norvégienne	4 968	0	4 968	248
Dollar de Singapour	5 483	0	5 483	274
Couronne suédoise	4 117	0	4 117	206
Franc suisse	6 943	0	6 943	347
Dollar américain	277 774	0	277 774	13 889
Total	400 616 \$	0 \$	400 616 \$	20 031 \$

Pourcentage de l'actif net (%) 97,4 4,9

Devises (en milliers)	Instruments financiers*	Contrats de change à terme*	Exposition totale	Incidence sur l'actif net
31 déc. 2024				
Dollar australien	5 031 \$	0 \$	5 031	252
Livre sterling	14 037	0	14 037	702
Couronne danoise	334	0	334	17
Euro	33 284	0	33 284	1 664
Dollar de Hong Kong	4 196	0	4 196	210
Shekel israélien	342	0	342	17
Yen japonais	24 878	0	24 878	1 244
Dollar néo-zélandais	7	0	7	0
Couronne norvégienne	2 882	0	2 882	144
Dollar de Singapour	2 750	0	2 750	138
Couronne suédoise	1 187	0	1 187	59
Franc suisse	4 789	0	4 789	239
Dollar américain	226 387	0	226 387	11 319
Total	320 104 \$	0 \$	320 104 \$	16 005 \$

Pourcentage de l'actif net (%) 98,0 4,9

* Comprend à la fois les instruments monétaires et non monétaires, le cas échéant.

III) AUTRE RISQUE DE PRIX

Le tableau ci-après résume l'incidence de l'autre risque de prix sur le Fonds.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, si l'indice de référence du Fonds avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ :

	30 juin 2025	31 déc. 2024
Indice de référence	Pondération (%)	
Indice mondial MSCI (dividendes nets, CAD)	100,00	100,00
Incidence sur l'actif net (en milliers)	17 623 \$	13 049 \$
Incidence sur l'actif net (%)	4,3	4,0

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents des montants approximatifs ci-dessus et l'écart peut être important.

IV) RISQUE DE CRÉDIT

Non significatif pour le Fonds.

V) INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR NIVEAU DANS LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS (en milliers)

Les tableaux ci-après présentent le classement des instruments financiers du Fonds selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 juin 2025				
Actions	409 828 \$	0 \$	0 \$	409 828 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 déc. 2024				
Actions	326 228 \$	0 \$	0 \$	326 228 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

VI) RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3 (en milliers)

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Composition du portefeuille de placement (%) (note 8)

Les tableaux ci-après présentent la composition du portefeuille de placement du Fonds au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 :

	30 juin 2025
États-Unis	65,0
Japon	7,4
Royaume-Uni	3,3
France	2,8
Canada	2,5
Suisse	2,5
Pays-Bas	2,1
Italie	1,9
Allemagne	1,7
Hong Kong	1,5
Autres pays	8,9
Trésorerie (découvert bancaire)	0,6
Autres actifs (passifs) nets	(0,2)
	100,0
	31 déc. 2024
États-Unis	65,5
Japon	7,6
Royaume-Uni	6,0
Pays-Bas	2,8
Allemagne	2,6
Canada	2,1
France	2,1
Australie	1,5
Suisse	1,5
Irlande	1,4
Autres pays	6,7
Trésorerie (découvert bancaire)	0,2
Autres actifs (passifs) nets	0,0
	100,0

Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées (note 3)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Compensation des actifs et passifs financiers (en milliers) (note 3)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

1. Les Fonds

Les Fonds négociés en bourse TD (individuellement, le « Fonds », et collectivement, les « Fonds ») sont des fonds communs de placement à capital variable établis en tant que fiducies en vertu des lois de la province de l'Ontario et régis par la déclaration de fiducie, dans sa version modifiée à l'occasion. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts rachetables et cessibles d'un nombre illimité de catégories de parts, chacune représentant une participation dans l'actif net du Fonds.

Les Fonds suivants sont des fonds communs de placement indiciaires visant à reproduire autant que possible la performance d'un indice, avant déduction des frais et des charges :

FNB indiciaire d'obligations totales canadiennes TD
FNB indiciaire de dividendes de banques canadiennes TD
FNB indiciaire d'actions canadiennes TD
FNB indiciaire de crédits carbone mondiaux TD
FNB indiciaire de chefs de file mondiaux des soins de santé TD
FNB indiciaire d'innovateurs de technologie mondiale TD
FNB indiciaire couvert en dollars canadiens de chefs de file mondiaux des technologies TD
FNB indiciaire de chefs de file mondiaux des technologies TD
FNB indiciaire couvert en dollars canadiens d'actions internationales TD
FNB indiciaire d'actions internationales TD
FNB indiciaire couvert en dollars canadiens d'actions américaines TD
FNB indiciaire d'actions internationales TD
FNB indiciaire couvert en dollars canadiens d'actions américaines TD
FNB indiciaire d'actions américaines TD
(collectivement, les « FNB indiciaires TD »)

Les Fonds suivants, qui ne sont pas des fonds communs de placement indiciaires, sont gérés par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») conformément à leurs objectifs de placement respectifs :

FNB à gestion active de dividendes bonifiés mondiaux TD
FNB à gestion active de croissance d'actions mondiales TD
FNB à gestion active de revenu mondial TD
FNB à gestion active d'actions d'infrastructures mondiales TD
FNB à gestion active d'actions immobilières mondiales TD
FNB à gestion active d'actions privilégiées TD
FNB à gestion active couvert en dollars canadiens de dividendes bonifiés américains TD
FNB à gestion active de dividendes bonifiés américains TD
FNB à gestion active d'obligations américaines à haut rendement TD
FNB d'obligations fédérales canadiennes à long terme TD
FNB de gestion de la trésorerie TD
FNB de dividendes canadiens Q TD
FNB canadien à faible volatilité Q TD
FNB de dividendes mondiaux Q TD
FNB multifactoriel mondial Q TD
FNB international à faible volatilité Q TD
FNB américain à faible volatilité Q TD
FNB d'actions américaines à petite et moyenne capitalisation Q TD
FNB d'obligations échelonnées de sociétés à court terme sélect TD
FNB d'obligations échelonnées de sociétés américaines à court terme sélect TD
FNB de gestion de la trésorerie TD
FNB d'obligations du Trésor américain à long terme TD
(collectivement, les « FNB non indiciaires TD »)

Portefeuille FNB d'actions TD
Portefeuille FNB équilibré TD
Portefeuille FNB prudent TD
Portefeuille FNB de croissance

(collectivement, les « Portefeuilles FNB TD »)

FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2025 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2026 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2027 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2028 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2029 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2030 TD
FNB d'obligations américaines de qualité supérieure à échéance cible 2025 TD
FNB d'obligations américaines de qualité supérieure à échéance cible 2026 TD
FNB d'obligations américaines de qualité supérieure à échéance cible 2027 TD
(collectivement, les « FNB d'obligations à échéance cible TD »)

GPTD est le fiduciaire, le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le promoteur des Fonds. GPTD a conclu une entente avec Valeurs Mobilières TD Inc. (« VMTD »), afin d'agir à titre de courtier désigné et de s'acquitter de certaines fonctions pour les Fonds. GPTD, VMTD, TD Waterhouse Canada Inc. (« TDWCI ») et Epoch Investment Partners, Inc. sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. L'adresse du siège social des Fonds est la suivante : C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

La date de clôture de l'exercice des Fonds est le 31 décembre. Les états de la situation financière sont présentés au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, s'il y a lieu. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2025 et 31 décembre 2024, s'il y a lieu. Lorsqu'un Fonds ou une catégorie d'un Fonds a été créé au cours de l'une de ces périodes, l'information est présentée à compter de la date de création de ce Fonds ou de cette catégorie, telle qu'elle est présentée dans les notes propres au Fonds du rapport financier intermédiaire (les « notes propres au Fonds »), jusqu'à la date de clôture de la période applicable. Un état comparatif avec toute autre période n'est présenté que si le Fonds existait à la date de présentation de l'information financière de cette période.

La publication des présents états financiers a été autorisée par GPTD le 14 août 2025.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS ») applicables à la préparation des rapports financiers intermédiaires, notamment la norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés), qui est effectuée à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme les placements, les dérivés, la trésorerie et les autres montants à recevoir et à payer. Les droits, les bons de souscription, les contrats à terme, les options, les contrats à terme normalisés et les swaps (selon le cas) sont présentés à titre d'actifs (ou de passifs) dérivés dans les états de la situation financière et constituent des contrats financiers conclus entre deux parties ou plus. Leur valeur est fonction de la performance d'un actif ou d'un groupe d'actifs sous-jacent. Les actions, les obligations, les monnaies, les marchandises, les taux d'intérêt et les indices de marchés représentent des actifs sous-jacents. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la JVRN. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsqu'un Fonds devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'instrument est arrivé à expiration ou qu'un Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument. L'achat et la vente de placements sont donc comptabilisés à la date à laquelle l'opération a lieu.

Les actifs et passifs financiers des Fonds, à l'exception des montants à recevoir et à payer, sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global. Les autres montants à recevoir et à payer sont évalués ultérieurement au coût amorti.

Les Fonds ont établi qu'ils répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et, par conséquent, ils évaluent leurs filiales, le cas échéant, à la JVRN. Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Les placements des Fonds peuvent comprendre des entreprises associées et des coentreprises qui sont évaluées à la JVRN.

Les parts rachetables en circulation des Fonds peuvent être rachetées contre une somme en trésorerie inférieure au cours de clôture des parts à la Bourse de Toronto (TSX). Ce prix de rachat réduit fait en sorte que les flux de trésorerie liés aux rachats ne sont pas basés de façon significative sur la valeur liquidative. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds est classé dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont quasiment identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations des porteurs de parts. Aux fins de traitement des opérations des porteurs de parts, la valeur liquidative d'un Fonds s'entend de la différence entre la valeur de son actif total et la valeur de son passif total, calculée chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aussi appelé l'actif net, désigne l'actif net calculé

conformément aux IFRS. Pour toutes les dates présentées, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part de catégorie et l'actif net par part de catégorie des Fonds.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans cet écart, GPTD détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers non négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la comparaison à d'autres instruments fortement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui cherchent à utiliser au maximum les données de marché observables.

La méthode d'évaluation adoptée pour les types de placements spécifiques détenus par les Fonds est présentée ci-après.

- a) Les titres non cotés à une bourse reconnue sont évalués en fonction des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus pour ce type de titres, s'ils sont facilement disponibles. Si aucun cours acheteur/vendeur n'est disponible auprès des courtiers pour ces titres, GPTD utilise différentes techniques d'évaluation et différents modèles d'évaluation décrits ci-dessus avec des données d'entrée que GPTD juge pertinentes dans les circonstances pour les évaluer. Les instruments de créance sont évalués en fonction des cours moyens, s'ils sont facilement disponibles.
- b) Les instruments de créance à court terme sont évalués en fonction des cours obtenus auprès de courtiers en valeurs mobilières reconnus.
- c) Les placements dans les fonds communs de placement sous-jacents et les fonds négociés en bourse gérés par GPTD sont généralement évalués à la valeur liquidative par part de série ou à la valeur liquidative par part de catégorie des fonds de placement présentée par les questionnaires de ces fonds.
- d) Les contrats de change à terme peuvent être utilisés par les Fonds pour se protéger contre les fluctuations des taux de change ou pour en bénéficier. Ces contrats sont évalués chaque jour d'évaluation par application de la différence entre le taux contractuel et le cours de change à terme en vigueur à la date d'évaluation au montant notionnel. La variation nette de la plus-value (moins-value) latente et le gain ou la perte net réalisé au dénouement des contrats sont inscrits au poste « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.

- e) Les contrats d'option négociés en bourse sont évalués au cours moyen chaque jour d'évaluation. Les primes reçues ou payées sur les options vendues ou achetées sont comprises dans le coût des options. Tout écart entre la valeur actuelle du contrat et la valeur du contrat à la date de signature est comptabilisé à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente. Quand une option est dénouée ou exercée, la différence entre la prime et le montant payé ou reçu, ou le plein montant de la prime si l'option arrive à échéance sans être exercée, est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé » des états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le coût du titre acheté est réduit de la prime reçue sur l'option. Lorsqu'une option d'achat achetée est exercée, le coût du titre acheté est majoré du montant payé pour l'option.
- f) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur rendement total avec une ou plusieurs contreparties afin d'obtenir une exposition aux actifs de référence du swap. Aux termes de chaque swap, les Fonds verseront aux contreparties une somme variable fondée sur les taux d'intérêt en vigueur sur le marché à court terme qui est calculée en fonction d'un montant nominal convenu. En outre, les Fonds paieront également une somme fondée sur toute baisse de valeur d'un placement théorique d'un nombre théorique de parts dont la valeur sera égale à la valeur des actifs de référence du swap. En retour, les contreparties paient aux Fonds une somme fondée sur toute hausse de la valeur des actifs de référence du swap.
- Les sommes variables payées aux contreparties sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat global. Les variations de la juste valeur des swaps sur rendement total en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les swaps sur rendement total sont comptabilisés au montant que les Fonds recevraient ou paieraient pour mettre fin aux swaps. Lorsque les swaps sur rendement total arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain ou la perte net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».

Hiérarchie des justes valeurs

Les Fonds classent leurs placements à la juste valeur selon une hiérarchie qui accorde de l'importance aux données utilisées pour réaliser ces évaluations. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours, observables directement (les prix) ou indirectement (les dérivés de prix);
- Niveau 3 Données d'entrée qui ne reposent pas sur des données de marché observables (les données d'entrée non observables).

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts de garantie sur les dérivés, des souscriptions à recevoir, des intérêts et dividendes à recevoir, des montants à recevoir pour les ventes de placements, des découverts bancaires, des marges à payer sur les dérivés, des montants à payer pour les achats de placements, des rachats à payer, des distributions à payer et des charges à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la clôture de la période présentée.

La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3).

Le classement dans la hiérarchie est établi en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée d'entrée est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Si une évaluation de la juste valeur est fondée sur des données d'entrée observables qui nécessitent un ajustement important en fonction de données non observables, elle relève du niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif.

Déterminer ce qui constitue une donnée d'entrée « observable » nécessite l'exercice d'une grande part de jugement. Les données observables sont considérées comme des données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes actives sur le marché pertinent.

GPTD a mis en place un comité d'évaluation afin de superviser le rendement des évaluations de la juste valeur figurant dans les états financiers des Fonds, dont les évaluations de niveau 3. GPTD utilise différentes méthodes (présentées à la rubrique « Évaluation de la juste valeur ») pour établir la juste valeur des titres classés au niveau 3. Le comité se réunit chaque trimestre pour effectuer un examen de l'évaluation des placements détenus par les Fonds.

Le classement des instruments financiers des Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 et tout transfert entre niveaux ayant eu lieu au cours des périodes présentées résultant d'un changement dans la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur sont présentés dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité dans laquelle les droits de vote ou des droits similaires ne sont pas le principal facteur pour déterminer qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque tout droit de vote n'est lié qu'aux tâches administratives et que les activités pertinentes sont menées au moyen d'accords contractuels. GPTD a établi que tous les fonds de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels les Fonds investissent sont des entités structurées non consolidées. Les fonds sous-jacents comprennent des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse (« FNB »). Pour arriver à cette conclusion, GPTD a évalué le fait que le processus décisionnel concernant les activités des fonds sous-jacents n'est généralement pas déterminé par les droits de vote ou droits similaires détenus par les Fonds ou par d'autres investisseurs dans tout fonds sous-jacent.

Les Fonds peuvent investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à réaliser un revenu à court ou à long terme et à offrir un potentiel de croissance du capital. Les placements des Fonds dans ces titres au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière et correspondent à l'exposition des Fonds aux fonds sous-jacents. Les Fonds n'offrent pas un important soutien financier supplémentaire ou une autre forme de soutien aux fonds sous-jacents, et ne se sont pas engagés à leur offrir un tel soutien. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global. Des renseignements supplémentaires à propos des placements des Fonds dans des fonds sous-jacents, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et dans les notes propres au Fonds.

Les Fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires et/ou dans d'autres titres adossés à des actifs qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans des hypothèques immobilières, ou sont garantis par de telles hypothèques. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un panier d'actifs composé de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, y compris de prêts hypothécaires accordés par des organismes de crédit, des prêteurs hypothécaires, des banques commerciales et d'autres institutions. Ces titres de créance et de participation peuvent être structurés en tranches de rangs différents. Les Fonds peuvent investir dans des titres obligataires de premier rang garantis par des actifs et qui n'ont qu'une exposition minimale aux tranches de titres de second rang. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel composé d'intérêts et d'un remboursement du capital. Les autres titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les encours de cartes de crédit, les prêts sur la valeur nette de la propriété et les prêts étudiants.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs des Fonds, s'il y a lieu, est présentée dans les états de la situation financière au poste « Placements ». La juste valeur correspond à l'exposition maximale aux pertes à ces dates. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle d'un Fonds présentée dans les notes propres au Fonds correspond, selon GPTD, à la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu des émissions et des rachats de parts et de l'évaluation des rendements. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'évaluation.

Les gains et pertes de change réalisés sur la vente de placements et de dérivés sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé ». Les gains et pertes de change latents sur les placements et les dérivés sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les gains et

pertes de change réalisés et latents se rapportant aux revenus, à la trésorerie et aux autres actifs et passifs sont présentés à titre de « Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets » dans les états du résultat global.

Compensation des actifs et passifs financiers

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. L'information concernant la compensation, le cas échéant, figure dans les notes propres au Fonds.

Trésorerie/découvert bancaire

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans les états de la situation financière.

Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés

Les comptes sur marge correspondent aux dépôts de garantie ou aux marges à payer relativement aux dérivés conclus par les Fonds.

Montants à recevoir pour les ventes de placements ou montants à payer pour les achats de placements

Les montants à recevoir pour les ventes de placements et les montants à payer pour les achats de placements représentent des opérations couvertes par un contrat, mais non encore réglées ou livrées aux dates des états de la situation financière.

Évaluation des parts de catégorie

GPTD calcule généralement la valeur liquidative de chaque catégorie des Fonds à 16 h, heure de l'Est, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte.

La valeur liquidative par catégorie correspond à la différence entre la valeur de la quote-part de l'actif commun du Fonds attribuée à cette catégorie et la valeur de sa part du passif commun du Fonds, moins le passif attribuable uniquement à cette catégorie.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie des Fonds par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la date de présentation de l'information financière.

Comptabilisation des revenus

Les intérêts aux fins de distributions présentés dans les états du résultat global comprennent les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les intérêts sur les instruments de créance comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts à recevoir sont présentés au poste « Intérêts et dividendes à recevoir » des états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt stipulés des instruments de créance. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance, sauf pour les obligations à coupon zéro.

Les revenus de dividendes provenant d'actions et les distributions provenant de FNB sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les distributions provenant de fonds communs de placement sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les distributions reçues des FNB sont proportionnellement réparties, selon la nature des composantes sous-jacentes, entre les revenus d'intérêts, les revenus de dividendes, les gains en capital et le remboursement de capital. La répartition est fondée sur les meilleures informations disponibles et peut différer des montants réels.

Les Fonds peuvent recourir aux prêts de titres selon les modalités d'une convention comprenant des restrictions prescrites par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Le revenu tiré des prêts de titres, le cas échéant, est présenté dans les états du résultat global lorsqu'il est gagné. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement. Les informations sur les revenus de prêts de titres et la valeur totale des titres prêtés et des garanties connexes détenus se trouvent dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Opérations de placement et coûts de transaction

Aux fins du calcul des gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement, le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des coûts de transaction.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés par les Fonds à l'achat et à la vente de placements à la juste valeur sont comptabilisés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les Fonds n'engagent pas de coûts de transaction lorsqu'ils investissent dans des fonds communs de placement. Toutefois, les fonds communs de placement sous-jacents peuvent devoir engager des coûts de transaction.

Attribution des revenus et des charges, des gains et pertes réalisés et latents

Les charges (frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille exclus) sont comptabilisées quotidiennement, séparément pour chaque catégorie. Les frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille, de même que les revenus, les gains et les pertes, sont imputés à chaque catégorie selon leur quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de la période présentée, sauf si une catégorie a été créée au cours de la période, auquel cas le nombre moyen pondéré de parts en circulation est calculé à compter de la date de début des activités de la catégorie.

Nouvelles normes et modifications non encore en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes et de modifications apportées à des normes ne sont pas encore en vigueur au 30 juin 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) Classement et évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 et IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé

à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme ou modification ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. Comme il est indiqué à la note 3, l'utilisation des techniques d'évaluation pour les instruments financiers et les dérivés qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs oblige GPTD à poser des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à la date de présentation des états financiers. Toute modification aux hypothèses touchant ces facteurs pourrait avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Voir les notes propres au Fonds pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Fonds, le cas échéant.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, GPTD a dû évaluer le modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leur portefeuille respectif et calculer le rendement sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que ces actifs et passifs financiers devaient être évalués à la JVRN, conformément à IFRS 9.

Entité d'investissement

En cherchant à déterminer si un Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement, GPTD peut être amenée à formuler des jugements importants sur le fait de savoir si le Fonds possède les caractéristiques d'une entité d'investissement. Chaque Fonds peut ne détenir qu'un placement, un fonds sous-jacent (ou n'avoir qu'un seul investisseur ou des investisseurs qui sont des parties liées au Fonds), toutefois, conformément à la définition d'une entité d'investissement, chaque Fonds obtient principalement des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour lui de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de ses placements sur la base de la juste valeur.

5. Parts rachetables

Les parts des Fonds sont inscrites à la TSX et les investisseurs peuvent acheter ou vendre ces parts à la TSX, ou à toute autre bourse où elles se négocient, par l'entremise de courtiers désignés inscrits dans leur province ou territoire de résidence. Les investisseurs qui achètent et vendent des parts pourraient avoir à payer les commissions usuelles de courtage.

Les parts des Fonds sont rachetables au gré du porteur de parts conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie. Des parts sont régulièrement émises et vendues et un nombre illimité de parts peuvent être émises.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent également demander le rachat de leurs parts du Fonds à GPTD contre de la trésorerie, à un prix de rachat par part correspondant au moins élevé des montants suivants : i) 95 % du cours de clôture des parts cotées à la TSX, à la date de prise d'effet du rachat et ii) la valeur liquidative par part de catégorie du Fonds le jour de bourse en question. Pour que des parts puissent être rachetées contre de la trésorerie un jour de bourse donné, une demande de rachat en trésorerie conforme aux conditions établies de temps à autre par GPTD doit être reçue par le Fonds concerné à son siège social au plus tard à l'heure limite applicable ou à une autre heure fixée de temps à autre par GPTD. Si la demande de rachat en trésorerie n'est pas reçue au plus tard à l'heure limite un jour de bourse donné, elle ne sera considérée que le jour de bourse suivant. Le paiement du prix de rachat sera effectué au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la date de prise d'effet du rachat des parts ou plus tôt si les Autorités canadiennes en valeurs mobilières l'exigent ou si GPTD le décide, à son gré.

GPTD se réserve le droit de faire en sorte que les Fonds rachètent les parts détenues par un porteur de parts à un prix correspondant à la valeur liquidative par part de catégorie à la date de prise d'effet du rachat si GPTD estime qu'il est dans le meilleur intérêt des Fonds de le faire.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent échanger un nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et de la trésorerie ou, dans le cas du FNB indiciel d'actions internationales TD, du FNB indiciel de chefs de file mondiaux des soins de santé TD, du FNB indiciel de chefs de file mondiaux des technologies TD, du FNB indiciel de crédits carbone mondiaux TD, du FNB international à faible volatilité Q TD, du FNB à gestion active de dividendes bonifiés mondiaux TD, du FNB à gestion active de croissance d'actions mondiales TD, du FNB à gestion active d'actions d'infrastructures mondiales TD, du FNB indiciel d'innovateurs de technologie mondiale TD, du FNB à gestion active de revenu mondial TD, du FNB de

dividendes mondiaux Q TD, du FNB multifactoriel mondial Q TD et du FNB à gestion active d'actions immobilières mondiales TD, contre une somme en trésorerie seulement.

Le cours de clôture ou le cours moyen des parts rachetables d'un Fonds cotées à la TSX le 30 juin 2025 est présenté dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

6. Opérations avec des parties liées

Capital

GPTD, les sociétés membres de son groupe et/ou d'autres fonds de placement gérés par GPTD peuvent à l'occasion investir dans des parts des Fonds. Lorsqu'il est important, l'investissement des parties liées est présenté dans les notes propres au Fonds.

Dépositaire

La Banque Toronto-Dominion est le sous-dépositaire des Fonds et détient une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) des Fonds. La Banque Toronto-Dominion peut se faire payer des frais et des marges en contrepartie des services bancaires (y compris les activités liées aux dépôts) fournis aux Fonds.

Si le montant est important, la trésorerie des Fonds détenue avec La Banque Toronto-Dominion, qui agit à titre de sous-dépositaire des Fonds, à la clôture de la période est également présentée dans les notes propres au Fonds.

Frais de gestion

En contrepartie des services que le gestionnaire fournit aux Fonds, chaque catégorie des Fonds verse des frais de gestion annuels calculés en fonction de sa valeur liquidative quotidienne moyenne à GPTD. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement et sont payés mensuellement à GPTD.

Lorsque les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents, des frais et des charges payables par ces fonds sous-jacents peuvent s'ajouter à ceux payables par les Fonds. Les Fonds qui investissent dans des fonds sous-jacents ne sont toutefois pas tenus de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service.

Les frais de gestion des Fonds sont présentés en détail dans les notes propres au Fonds.

Frais d'exploitation

Comité d'examen indépendant (« CEI ») du Fonds

GPTD est responsable de la gestion des portefeuilles de placement des Fonds. GPTD a formé un CEI pour l'ensemble des Fonds. Le CEI, à titre de comité indépendant et impartial, procède à l'examen de toutes les situations de conflit d'intérêts et donne des recommandations ou, s'il y a lieu, les approbations nécessaires. Le CEI produit, au moins une fois par an, un rapport sur ses activités à l'intention des porteurs de parts des Fonds.

S'ils sont importants, les placements dans des titres de La Banque Toronto-Dominion, dans des fonds sous-jacents gérés par GPTD ou dans des sociétés membres de son groupe détenus par les Fonds à la clôture de la période sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et/ou dans les notes propres au Fonds.

La rémunération des membres du CEI et les dépenses connexes ont été réparties proportionnellement entre les fonds de placement gérés par GPTD et sont présentées au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans les états du résultat global.

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation (y compris les services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées), autres que les frais et les charges relatifs au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire, les frais extraordinaires, l'impôt sur le résultat et les retenues d'impôts et toutes les taxes applicables.

GPTD est responsable de tous les autres coûts et charges des Fonds, y compris les frais dus au dépositaire, à l'agent d'évaluation, à l'agent chargé de la tenue des registres et à l'agent des transferts, ainsi que les honoraires à payer aux autres prestataires de services retenus par GPTD et toutes les taxes applicables.

Taxes liées aux charges

Les Fonds paient aussi à GPTD la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée à un taux mixte sur les frais de gestion et certains frais d'exploitation en fonction de la province ou du territoire de résidence des investisseurs pour chaque série des Fonds. Ces montants sont inscrits dans les charges des états du résultat global respectifs des Fonds.

Charges visées par une renonciation

GPTD peut, à son gré, renoncer à une partie des charges autrement payables par les Fonds ou en absorber une partie. Ces renoncations ou absorptions peuvent être interrompues en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Le montant des charges visées par une renonciation ou une absorption, selon le cas, est présenté au poste « Charges visées par une renonciation » des états du résultat global.

Les charges à payer dans les états de la situation financière correspondent aux frais de gestion et aux frais d'exploitation (y compris les taxes applicables) que les Fonds doivent payer à GPTD à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (incluant les autres coûts de transactions) versées sur les opérations sur titres et les montants payés à des parties liées à La Banque Toronto-Dominion pour des services de courtage offerts aux Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024, le cas échéant, sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Les commissions de courtage des clients servent au paiement des services d'exécution des ordres et/ou des services de recherche. Les conseillers en valeurs ou GPTD peuvent choisir des courtiers, y compris parmi leurs parties liées, qui demandent des commissions supérieures à celles d'autres courtiers (les « accords de paiement indirect ») s'ils estiment en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis.

Il n'y a pas de paiements indirects ni de commissions de courtage payables par le client pour les instruments de créance négociés hors bourse sans commissions de courtage. Dans le cas des actions ou des autres titres donnant lieu à des commissions de courtage, la portion de paiements indirects du montant payé ou à payer pour des biens et des services autres que des services d'exécution des ordres pour les Fonds ne peut, en général, être déterminée. Tout pourcentage de paiement indirect dûment constaté en vertu des accords de paiement indirect conclus par les conseillers en valeurs ou par GPTD, le cas échéant, est présenté dans les notes propres au Fonds.

7. Impôts

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »), les Fonds répondent, ou entendent répondre, à la définition de fiducie de fonds commun de placement, à moins d'indication contraire dans les notes propres au Fonds. La totalité ou la quasi-totalité du revenu net de placement et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une année d'imposition sont distribuées aux porteurs de parts de sorte que les Fonds n'ont aucun impôt à payer, à moins qu'un Fonds qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement ait à payer un impôt minimum de remplacement aux termes de la Loi de l'impôt dans certaines circonstances. Compte tenu des distributions, les Fonds ont déterminé qu'en substance ils ne sont pas assujettis à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt et, par le fait même, ils ne comptabilisent pas d'impôts sur le revenu dans les états du résultat global, ni d'actif ou de passif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Les pertes en capital reportées et les pertes autres qu'en capital reportées des Fonds, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur 20 ans.

Lors du calcul du montant des distributions à verser aux porteurs de parts à la clôture de l'exercice, les gains en capital nets réalisés peuvent être attribués aux porteurs de parts ayant demandé un rachat. Ce montant est inscrit dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des états financiers annuels à titre de « Gains nets réalisés sur les placements » et compensé par un réinvestissement notionnel des distributions.

Les distributions notionnelles sont réinvesties en parts supplémentaires qui sont immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation après la distribution est égal au nombre de parts en circulation avant la distribution. Ces distributions augmentent le prix de base rajusté pour le porteur de parts.

Les Fonds sont assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées au poste « Remboursements d'impôts (retenues d'impôts) » dans les états du résultat global.

8. Gestion des risques financiers

Facteurs de risque d'ordre financier

Chaque Fonds peut être exposé à divers risques financiers, soit le risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et autre risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de concentration et le risque lié à l'effet de levier. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Les FNB indiciaires TD visent à reproduire autant que possible la performance d'un indice, avant déduction des frais et des charges. GPTD cherche à réduire les risques financiers des FNB non indiciaires TD, des Portefeuilles FNB TD et des FNB d'obligations à échéance cible TD en recourant aux services de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés supervisés par GPTD, qui effectuent un suivi régulier des positions de ces Fonds et des événements de marché, et diversifient les portefeuilles de placement dans le respect des objectifs et stratégies de placement de chaque Fonds et des politiques et procédures applicables de GPTD (collectivement, les « restrictions en matière de placement »).

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des placements portant intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposé un Fonds est concentré dans ses placements en instruments de créance (comme les obligations et les débetures) et en dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. En raison de leur échéance à court terme ou du fait qu'ils ne portent pas intérêt, les placements à court terme, les devises et les autres actifs et passifs ne sont pas exposés à des risques importants découlant des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt dans la même mesure que les instruments financiers portant intérêt détenus par les fonds sous-jacents. L'exposition directe d'un Fonds au risque de taux d'intérêt, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

ii) Risque de change

Un Fonds peut détenir des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que sa monnaie fonctionnelle. Il est alors exposé au risque de change, étant donné que la valeur des instruments financiers libellés en devises fluctuera par suite de la variation des taux de change de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des fonds sous-jacents, il est indirectement exposé au risque de change si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle.

Un Fonds ou ses fonds sous-jacents peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture afin de réduire l'exposition au risque de change ou de s'exposer à une devise en particulier.

L'exposition directe d'un Fonds au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des titres fluctue du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). GPTD cherche à réduire ce risque, pour les FNB non indiciaires TD, les Portefeuilles FNB TD et les FNB d'obligations à échéance cible TD, au moyen des restrictions en matière de placement.

Le coefficient bêta historique peut être utilisé pour déterminer l'incidence de l'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant. Le coefficient bêta historique, mesure de la corrélation entre les rendements d'un fonds et ceux du marché, est généralement obtenu par la comparaison entre les rendements d'un fonds et ceux de son indice de référence sur une période de 36 mois. De ce fait, il est tenu compte dans le coefficient bêta des incidences déjà indiquées dans les informations sur le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Le coefficient bêta historique n'est pas nécessairement représentatif du coefficient bêta futur.

Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, il est indirectement exposé à l'autre risque de prix découlant des placements du fonds sous-jacent. L'autre risque de prix, reflétant cette exposition indirecte, est présenté dans les notes propres au Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans plusieurs fonds sous-jacents, son exposition à l'autre risque de prix provient de tous les placements dans ces fonds sous-jacents. L'incidence directe de l'exposition d'un Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant, est présentée dans les notes propres au Fonds.

Exception faite des options d'achat vendues, le risque maximum de pertes découlant de certains contrats dérivés correspond à leur valeur nominale. Les pertes pouvant être subies sur les options d'achat vendues peuvent être illimitées.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. S'il y a lieu, le risque de crédit auquel est exposé un Fonds se concentre principalement dans les instruments de créance et les dérivés qu'il détient.

Un Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où l'émetteur d'instruments de créance ou une contrepartie à des instruments dérivés ne peut rembourser l'intégralité des montants dus à l'échéance. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut d'un courtier est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit lié au recours à des contreparties pour des contrats de change à terme. Ce risque, le cas échéant, est atténué par les facteurs suivants :

- i) le Fonds fait affaire avec des contreparties auxquelles S&P Global Ratings (« S&PGR ») a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation reconnue;
- ii) il limite la durée du contrat de change à terme à 365 jours;
- iii) il limite à 10 % de la valeur du portefeuille l'exposition à la valeur de marché pour toute contrepartie.

Un Fonds peut être indirectement exposé au risque de crédit s'il investit dans des fonds sous-jacents qui investissent dans des instruments de créance ou des dérivés.

Les Fonds et leurs fonds sous-jacents gérés par GPTD achètent et détiennent uniquement des billets à court terme dont la notation par Morningstar DBRS est d'au moins R-1 Faible ou une notation équivalente attribuée par une autre agence de notation reconnue.

L'exposition directe d'un Fonds aux billets à court terme, aux instruments de créance et/ou aux instruments dérivés, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds.

Les Fonds et leurs fonds sous-jacents peuvent aussi effectuer des opérations de prêts de titres. Pour les fonds gérés par GPTD, les opérations de prêts de titres sont effectuées avec des contreparties auxquelles S&PGR a attribué une

notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation. La valeur des titres détenus en garantie par ces fonds relativement à ces opérations correspond au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. Les informations sur la juste valeur des titres prêtés et de la garantie détenue, et les revenus de prêts de titres gagnés, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. L'exposition d'un Fonds à ce risque découle principalement des rachats quotidiens de parts rachetables en trésorerie. Les Fonds investissent essentiellement dans des titres négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Lorsque les parts des Fonds sont échangées contre un panier de titres plutôt que contre de la trésorerie, ces Fonds ne sont pas exposés à un important risque de liquidité. Les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats.

L'échéance de tous les passifs financiers non dérivés, autres que les parts rachetables en circulation, est inférieure à trois mois.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de titre ou un secteur d'activité. Le risque de concentration d'un Fonds est présenté dans les notes propres au Fonds.

Les FNB indiciaires TD, qui cherchent à reproduire le rendement d'au moins un indice, peuvent investir leur actif net dans les titres d'un ou de plusieurs émetteurs, de manière plus importante que permise pour les fonds communs de placement. Certains marchés auxquels est exposé un indice peuvent être dominés par un secteur particulier. Ainsi, le portefeuille d'un FNB indiciaire TD peut paraître moins diversifié qu'un portefeuille de placement concentré. La valeur liquidative de ces fonds peut être plus volatile que celle d'un portefeuille beaucoup plus diversifié et peut varier considérablement sur de courtes périodes.

e) Risque d'effet de levier

Le risque d'effet de levier est le risque que des variations défavorables de la valeur ou du niveau de l'actif, du taux ou de l'indice sous-jacent puissent entraîner des pertes plus élevées que celles qui auraient été subies si le fonds n'avait pas eu recours à l'effet de levier. Par conséquent, des variations défavorables peuvent entraîner des pertes plus grandes que le montant investi dans l'instrument dérivé.

Le FNB indiciaire de crédits carbone mondiaux TD est un fonds commun de placement alternatif, tel qu'il est défini dans le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, et il est autorisé à créer un effet de levier sur ses actifs dans le cadre de sa stratégie de placement au moyen d'emprunts en espèces, de ventes à découvert et/ou de dérivés, à des montants pouvant dépasser la valeur liquidative du fonds. Le Fonds ne prévoit actuellement pas utiliser ces mécanismes dans le cadre de ses stratégies de placement, par conséquent, il n'est pas soumis à un risque d'effet de levier important.

9. Gestion du risque lié au capital

Les parts émises et en circulation constituent le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences en matière de souscription. Les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables présentent l'évolution du capital des Fonds au cours des périodes présentées. Il incombe à GPTD de gérer le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement respectifs et leur niveau de liquidité de manière à pouvoir effectuer les rachats.

On peut obtenir sans frais les états financiers les plus récents des fonds sous-jacents gérés par GPTD, s'il y a lieu, en visitant notre site Web au www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td ou le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en écrivant à l'adresse postale suivante : Gestion de Placements TD Inc., C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

Codes de devise utilisés dans le présent rapport :

Code de devise	Description	Code de devise	Description	Code de devise	Description
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HKD	Dollar de Hong Kong	PHP	Peso philippin
ARS	Peso argentin	HUF	Forint hongrois	PKR	Roupie pakistanaise
AUD	Dollar australien	IDR	Roupie indonésienne	PLN	Zloty polonais
BRL	Réal brésilien	ILS	Shekel israélien	QAR	Riyal qatarien
CAD/\$ CA	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	JOD	Dinar jordanien	RUB	Nouveau rouble russe
CLP	Peso chilien	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CNY/CNH	Renminbi chinois	KRW	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
COP	Peso colombien	LKR	Roupie srilankaise	SGD	Dollar de Singapour
CZK	Couronne tchèque	MAD	Dirham marocain	THB	Baht thaïlandais
DKK	Couronne danoise	MXN	Peso mexicain	TRY	Livre turque
EGP	Livre égyptienne	MYR	Ringgit malais	TWD	Nouveau dollar taïwanais
EUR	Euro	NOK	Couronne norvégienne	USD/\$ US	Dollar américain
GBP	Livre sterling	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain

Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Epoch Investment Partners, Inc. exerce ses activités aux États-Unis et est une société affiliée à Gestion de Placements TD Inc. Gestion de Placements TD Inc. exerce ses activités au Canada. Les deux sociétés sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.